
COMMISSION CADRE DE VIE ET SERVICES - 09/07/2009

Présents :

Delphine BENARD (CBE), Nelly CANTIN (CC Tarnon Mimente), Blandine CASTAN (crèche Florac), Rodolphe GIRE (Réseau Santé Précarité 48), Claire HERRGOTT (SupAgro), Lucie HUGON (Maison de l'Emploi Florac), Christian HUGUET (CC Pays Florac), Colette LEBRIS, Georges LEBRIS (Pays GCC), Sylvain LHUILLIER (Pays GCC), Romain TAURINES (PNC), Carline TRAUB (CBE).

Ordre du jour :

Première partie : Comité technique « Mobilité »

Deuxième partie : Commission cadre de vie et services

1 - Actualité Pays : reconnaissance ; contrat de pays 2009

2 - Point sur les projets en cours portés par le Pays

3 - Préparation du contrat de Pays 2010

En première partie de réunion, Carline TRAUB, stagiaire au CBE des Cévennes présente les avancées du projet « mobilité » dont le compte rendu est joint en annexe à celui-ci.

1. Actualité Pays

❖ Reconnaissance

Le Pays n'est pas encore reconnu par l'Etat, il est toujours considéré en préfiguration tant que toutes les CC n'ont pas transmis leurs délibérations qui iront ensuite en Préfecture de Région. Ce n'est qu'à ce moment là que le Pays sera reconnu au sens de la loi Voynet. Certaines CC ont déjà transmis leur délibération.

❖ Ressources humaines

Le Pays a embauché une nouvelle secrétaire comptable : Estelle HAEGEL. Elle partage son temps de travail entre l'association « Cévennes Ecotourisme » et le Pays.

De plus le Pays a conventionné avec la CC du Pays de Florac pour assurer le fonctionnement et l'animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac ; aussi le Pays a recruté l'animatrice Lucie HUGON au 1^{er} Juillet.

Enfin, Benjamin FOUILLERON, le chargé de mission « accueil » commencera dès le 15 Juillet, le recrutement s'étant déroulé fin Juillet avec des membres du Pays et des membres extérieurs, dont Grégory COVINHES de RELANCE.

❖ Contrat de Pays 2009

Le Contrat de Pays doit traduire en termes opérationnels les orientations stratégiques de la Charte de développement du Pays. Le Contrat cible les projets prioritaires pour le territoire et identifie les modalités de financement de la Région.

Le Contrat de Pays 2009 a été signé entre le Pays Gorges Causses Cévennes et la Région début Juillet. Les projets retenus sont portés par des Collectivités ou des associations du territoire. Pour exemple le Contrat de Pays 2009 comprend le projet de réhabilitation de l'ancienne Gare en Maison des Services porté par la CC du Pays de Florac Haut Tarn, ou encore le projet de Maison écologique des arts et des sports porté par la CC des Hauts Gardons. Au total, l'aide de la Région pour les projets dans le cadre du Contrat de Pays 2009 s'élève à 451 104 €.

Le Contrat de Pays 2010 est déjà en cours de préparation, puisque les Fiches Actions permettant de recenser les projets potentiels doivent être remises avant le 30 Septembre 2009.

2. Point sur les projets en cours portés par le Pays

❖ Le projet « accueil d'actifs »

Le projet de création d'un réseau d'actifs pour le Pays se concrétise aujourd'hui par l'embauche de Benjamin FOUILLEROND, chargé de mission « accueil ». Il aura notamment en charge l'animation du site Internet du Pays.

❖ La Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale

Le Pays a conventionné avec la CC du Pays de Florac pour assurer le fonctionnement et l'animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac ; aussi le Pays a recruté l'animatrice Lucie HUGON au 1^{er} Juillet. L'idée est de développer la Maison de l'Emploi, notamment par une meilleure communication, et de créer du lien sur l'ensemble du Pays Gorges Causses Cévennes. Il sera nécessaire d'envisager la mise en place de relais services publics sur le territoire, en complément de la MdE.

❖ Tourisme : cafés de Pays, SLOT, sessions de formation

Un schéma local d'organisation touristique (SLOT) sera lancé à l'automne pour permettre une meilleure efficacité dans l'organisation et la promotion touristique. En parallèle, des sessions de formations seront organisées en direction des techniciens des OT/SI et des prestataires touristiques. Enfin, deux cafés du territoire ont été labellisé « Café de Pays », label valorisant les producteurs locaux et des animations hors saisons.

3. Préparation du contrat de Pays 2010

❖ Projet de Centrale de déplacements

Suite à l'étude-action menée par le CBE, Quoi de 9 et ALOES, l'une des pistes d'action qui ressort est la mise en place d'une Centrale de déplacements sur le territoire. Cela pourrait consister en un lieu (physique ou virtuel) où tout usager pourrait s'adresser lorsqu'il rencontre un problème de mobilité immédiat. Une personne serait alors chargé de lui indiquer et de coordonner les différentes solutions s'adressant à lui (transport à la demande, prêt de véhicule, co-voiturage,...). Une réflexion plus poussée va être menée pour présenter une fiche-action pour 2010.

❖ Projets autour de la petite enfance

La crèche de Florac « Les Castors Juniors » a une capacité d'accueil de 20 enfants, et une équipe de 8 salariés actuellement.

Elle porte le projet d'un « Relais parents-enfants », demande relayée par les adhérents dont le principal objectif serait le soutien à la parentalité. Ce projet comprend deux actions :

- Un Forum petite enfance à Florac
- La mise en place du relais parents-enfants à la fin de l'année

Le Forum petite enfance aurait lieu à Florac sur une journée avec les administrations (CAF, PMI,...), les élus et collectivités (CG, CC, communes), des intervenants proposant des animations, ainsi que les familles. Enfin, une Conférence/débat sur le thème de la parentalité viendrait clore le Forum. Cet évènement servira de point d'appel pour la mise en place du relais parents-enfants, afin d'informer et de mieux expliquer son fonctionnement.

Le relais parents-enfants s'adresse aux assistantes maternelles et aux parents avec leurs enfants de 0 à 6 ans. L'idée est de pouvoir accueillir également les enfants de plus de 6 ans et les jeunes dans un deuxième temps. Ce lieu de rencontre et d'échanges aurait lieu dans les locaux de la crèche, un samedi par mois pendant 10 mois de l'année. On peut imaginer des intervenants avec des journées à thème, mais également des journées entre parents, afin de prendre le temps de se rencontrer. Les objectifs sont nombreux, et on peut citer pour exemple la valorisation des compétences parentales, la volonté de rompre l'isolement géographique, la favorisation de l'intégration des familles étrangères...

Actuellement, ce relais en est au stade du chiffrage (préparation d'un budget prévisionnel) ; un questionnaire a été distribué afin de mesurer l'intérêt des familles et d'anticiper ainsi la participation future des parents. Il est également envisagé un partenariat avec l'association « Naître et grandir », association de Mende intervenant ponctuellement sur le territoire, à Ispagnac et Florac notamment.

Concernant les subventions envisagées pour le relais, la CAF peut financer via des prestations horaires si elle donne l'agrément, mais cela implique des obligations telles que la présence d'un intervenant qualifié à chaque rencontre.

Pour le forum, il est rappelé que du financement peut être accordé dans le cadre du CEL (Contrat Educatif Local) et du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Des co-financement pourraient venir du GAL et de la Région pour le financement du forum (frais liés à l'organisation, communication,...) voire du matériel pour la mise en place du relais. Mais en aucun cas ils ne pourront financer du fonctionnement.

❖ **Projet coordination actions santé sur le territoire**

Il est noté qu'il existe deux projets de création d'une Maison de Santé sur le territoire du Pays. Par ailleurs on constate des difficultés de mise en lien entre les acteurs de la santé et des services à la personne ; il est envisagé de réunir ces acteurs prochainement sur cette problématique.

Décision : trois fiches actions devront être déposées dans le cadre du Contrat de Pays 2010 : une pour la Centrale de déplacements, une pour le Forum petite enfance, et une pour le relais parents-enfants. Il sera nécessaire parallèlement de voir les possibilités du côté du GAL pour le forum. Les techniciens du Pays accompagneront la crèche afin de déposer deux fiches. Le CBE se réunira avec Quoi de 9 et ALOES pour la fiche sur la Centrale de déplacements.